Chir.
352
19

YEUX ARTIFICIELS
MOBILES

INDICATIONS GÉNÉRALES

OU

GUIDE PRATIQUE

DE L'OEIL ARTIFICIEL PERFECTIONNÉ

SUIVI

De Conseils aux personnes qui font usage de la Prothèse oculaire ou se trouvent dans la nécessité d'y recourir.

PAR M. BOISSONNEAU,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA COURONNE DE CHÊNE,
GRANDE MÉDAILLE D'OR DES SCIENCES ET DES ARTS,
CHARGÉ DU SERVICE DE LA PROTHÈSE OCULAIRE DANS LES HOPITAUX DE PARIS.

PRIX, 75 CENTIMES.

PARIS

A. P. BOISSONNEAU, 17, RUE NEUVE-DES-MATHURINS,
GERMER-BAILLIÈRE, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

BRUXELLES
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ.

BERLIN,
ALEXANDRE DUNKER.

AMSTERDAM
BEUKINCK.

LONDRES,
H. BAILLIÈRE, 219, REGENT STREET.

1849

Digitized by Google

YEUX ARTIFICIELS
MOBILES

INDICATIONS GÉNÉRALES

OU

GUIDE PRATIQUE

DE L'OEIL ARTIFICIEL PERFECTIONNÉ

SUIVI

De Conseils aux personnes qui font usage de la Prothèse oculaire ou se trouvent dans la nécessité d'y recourir.

PAR M. BOISSONNEAU,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA COURONNE DE CHÊNE,
GRANDE MÉDAILLE D'OR DES SCIENCES ET DES ARTS,
CHARGÉ DU SERVICE DE LA PROTHÈSE OCULAIRE DANS LES HOPITAUX DE PARIS.

PRIX, 75 CENTIMES.

PARIS

A. P. BOISSONNEAU, 17, RUE NEUVE-DES-MATHURINS,
GERMER-BAILLIÈRE, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

BRUXELLES
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. BECQ.

BERLIN,
ALEXANDRE DUNKER.

AMSTERDAM
BEIJRINCK.

LONDRES,
H. BAILLIÈRE, 219, REGENT STREET.

1849

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

Digitized by Google

YEUX ARTIFICIELS MOBILES

DE M. BOISSONNEAU.

Service dans les hôpitaux de Paris.

La prothèse oculaire a pour objet de cacher la difformité qui résulte de la perte d'un œil, et de prévenir les altérations locales qui sont la conséquence de l'atrophie du globe oculaire. Naguère encore, cette restauration était rarement pratiquée sans le concours d'une opération chirurgicale ; mais M. Boissonneau, par des méthodes nouvelles, est parvenu à soustraire à cette triste nécessité les personnes affectées de la perte d'un œil.

A l'aide de sa méthode théorique d'appropriation, l'œil artificiel, dégagé de sa fixité, des inconvénients et des malpropretés qui se rattachaient à son usage, reçoit aujourd'hui une mobilité qui est en parfait isochronisme avec les mouvements de l'œil naturel, comme aussi des propriétés hygiéniques qui, jusqu'alors, n'étaient point connues. Étant exécuté exprès pour chaque personne, il présente des conformations spéciales, qui l'approprient exactement aux diverses configurations des états pathologiques résultant de la perte de l'œil, configurations qui varient à l'infini, et pour ainsi dire chez chaque sujet, suivant la nature de la maladie ou de l'accident qui a occasionné ce malheur.

La disposition plastique de l'œil artificiel permet actuellement son application par emboîtement bulbaire, et par enchevêtrement des sinuosités organiques; elle facilite, sans produire la moindre gène, la libre action des paupières, qui peuvent alors se rapprocher et se joindre sans obstacle. Un poli parfait règne sur toute la surface de l'émail, et le point rugueux, que l'on ne pouvait éviter à la partie bordée de son pourtour, disparaît entièrement dans le travail de fusion.

Nulle appréhension ne peut donc plus empêcher de recourir aux précieuses ressources d'une restauration qui offre aujourd'hui le multiple avantage de faire disparaître les indispositions locales qu'occasionnaient, sous des paupières affaissées, l'âcreté des larmes en décomposition qui y séjournaient, ainsi que l'action funeste de la lumière vive et des courants d'air sur un bulbe parfois très-irritable, et celle des corpuscules poussiéreux qui s'attachaient à la muqueuse des parties lésées; restauration enfin qui rétablit, avec les fonctions lacrymales interrompues, l'harmonie complète du visage. L'œil artificiel réunissant ainsi les propriétés prophylactiques les plus accomplies, offre, en outre, sous le rapport de l'aspect et du mouvement, la plus parfaite similitude avec l'œil sain.

De ces dispositions générales, auxquelles on doit ajouter la qualité supérieure des matières vitrifiées, dont les bases métalliques actuellement en usage

Digitized by Google

sont également dues à M. Boissonneau, découle, à l'aide de moyens pratiques spéciaux, d'une grande simplicité, la possibilité d'appliquer l'œil artificiel dans le jeune âge. Depuis longtemps déjà, les principaux chirurgiens avaient reconnu que l'usage de la prothèse chez les enfants pouvait prévenir les déformations faciales qui, insensiblement, exercent sur l'ensemble de leur physionomie une si fâcheuse influence. Par ce genre d'applications cette question importante se trouve enfin résolue.

Privée, jusqu'à ce jour, de tout moyen d'observation, par le mystère dont les artistes en prothèse oculaire entouraient leurs travaux, la chirurgie, évidemment, ne pouvait diriger ses efforts que sur le meilleur parti à tirer de l'œil artificiel défectueux tenu à sa disposition, lequel réclamait, dans la plupart des cas, le concours d'une opération devenue inutile aujourd'hui, quelles que soient les complications pathologiques oculaires, sauf cependant les cas, fort rares d'ailleurs, d'augmentation de volume bulbaire.

Ces divers progrès, consacrés par l'expérience et par une longue pratique, ont été soumis à l'Administration centrale des Hôpitaux, et une Commission spéciale, composée des professeurs de la Faculté de Médecine et membres de l'Institut : MM. Gibert, secrétaire, Jobert de Lamballe, Martin Solon, Chassaignac, Soubeiran, chef de la pharmacie centrale, et Bazin, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ayant constaté la supériorité des méthodes de M. Boissonneau, l'Administration, par arrêté en date du 21 avril 1849, lui a confié le service de la prothèse oculaire dans les hôpitaux de Paris.

En conséquence et à partir de ce jour, M. Boissonneau a réparti ses travaux dans l'ordre suivant :

Hôtel-Dieu. Service de MM. Roux, Jobert de Lamballe et Boyer.
Clinique de la Faculté de Médecine. Service de MM. Jules Cloquet et Paul Dubois.
Hôpital de la Pitié. Service de MM. Laugier et Michon.
Hôpital de la Charité. Service de MM. Velpeau et Gerdy.
Hôpital Saint-Antoine. Service de M. Chassaignac.
Hôpital Necker. Service de M. Lenoir.
Hôpital Sainte-Marguerite. Service de M. Denonvillers.
Hôpital temporaire de Bon-Secours. Service de M. Marjolin.
Hôpital Cochin. Service de M. Maisonneuve.
Hôpital des Enfants. Service de M. Guersant.
Hôpital Saint-Louis. Service de MM. Malgaigne et Nélaton.
Hôpital du Midi. Service de MM. Ricord et Vidal (de Cassis).
Hôpital de L'Ourcine. Service de MM. Cullerier et Richet.
Hôpital des Enfants trouvés et Orphelins réunis. Service de MM. Thévenot de Saint-Blaise et Gosselin.

Ce progrès de la prothèse oculaire, ainsi constaté en France, avait depuis longtemps déjà fixé l'attention des sommités chirurgicales étrangères. Dès 1840, MM. les docteurs anglais Alexander, Curtis, Lawrence, Makensie, Macmurdo, Middlemore, Travers, Tyrrell, Wilde, etc., ayant reconnu la supériorité des méthodes de M. Boissonneau, honorèrent leur auteur de

Digitized by Google

témoignages de leur haute estime, et l'exquise urbanité de MM. les directeurs des affaires médicales des pays du Nord, le conduisit à pouvoir étendre le champ de ses observations, en recevant de leurs gouvernements respectifs l'appui tutélaire, si propre au développement des arts et des sciences.

Les Pays-Bas furent explorés les premiers et avec fruit. Le patronage du ministre de l'intérieur, M. Shimmelpenninck (arrêté du 5 avril 1845), sous les auspices duquel M. Boissonneau exécuta de longs travaux, ouvrit à ses investigations un cercle plus vaste d'observations et d'études. Il en fut bientôt de même en Prusse, en Bavière, en Belgique, dans le Wurtemberg, en Saxe, dans les grands-duchés de Bade, de Hesse-Darmstadt, de Nassau, etc., où, par les soins de MM. les professeurs Van Ammon, Beckers, Chélius, Dieffenbach, Franque, Graff, Jaeger, Juncken, Ludwig, Van Maanen, Bils, Maunoir, Mayor, Van Roosbroeck, Sœmmering, Vlemminckx, De Walther, etc., etc., des arrêtés royaux et ministériels en date des 16 juillet 1845, 16 février 1846, 24 août, 14, 27 septembre; 9, 15 octobre et 26 novembre 1847, lui permirent d'étendre et de généraliser à l'étranger les bienfaits de sa méthode.

D'après l'importance de ces faits, on ne lira pas sans intérêt la notice descriptive qui suit, sur les perfectionnements de l'œil artificiel, ses applications prothésiques, et les avantages qui résultent actuellement de son usage.

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Sur les yeux artificiels mobiles de M. Boissonneau.

Avant les perfectionnements dont il vient d'être parlé, aucune règle ne présidait aux applications de l'œil artificiel. Chacun, suivant son goût, le choisissait grand ou petit, le portait bien ou mal, sans s'inquiéter du plus ou moins de possibilité de faire mieux; et de leur côté, les industriels pour qui ces applications étaient un simple objet de négoce, ne pouvaient, dans leur ignorance, prescrire les principes dont l'observation devait conduire au succès. Et d'ailleurs, ces yeux artificiels, confectionnés sans art et à la manière des objets de pacotille, n'offraient dans leur forme aucune des conditions d'appropriation réclamées par la physiologie, l'hygiène et la thérapeutique. Une coque de forme ovalaire et semblable à celle d'une moitié d'œuf d'oiseau constituait, en effet, tout le système des yeux artificiels anciens, lesquels, conséquemment, ne différaient entre eux que par la couleur et les dimensions, et n'étaient applicables que dans les cas assez rares d'atrophie bulbaire, considérable ou complète; et encore, ne pouvaient-ils effectuer aucun mouvement, par ce motif que la mobilité de l'œil artificiel est toujours en raison directe du volume du moignon qui le supporte. Fabriqués en pacotille, sur le type invariable indiqué ci-dessus, ils

Digitized by Google

étaient livrés à bas prix au commerce qui, on le comprend sans peine, ne pouvait en obtenir que de très-mauvais résultats.

Cette routine, perpétuée jusqu'à nos jours par les artistes en prothèse, paraît pouvoir s'expliquer par leur désir de faire décrire invariablement aux paupières cette ouverture ovalaire que les physionomistes ont nommée *œil taillé en amande*. Sans aucun doute, une coque ovalaire placée dans une orbite dépourvue de moignon bulbaire peut produire ce résultat si envié; mais du moment où, dans la pluralité des cas, le moignon subsiste, on ne pouvait l'obtenir à moins de substituer à ce mode unique de conformation des formes répondant aux dispositions générales organiques. La sphéricité bulbaire exigeait donc une forme analogue, la seule qui permette l'emboîtement complet du bulbe. Or, la forme comprimée n'ayant cessé d'être employée, le moignon, dans presque toutes les applications, repoussait en avant la coque dans laquelle il ne lui était pas permis de se loger, et dont il entravait ainsi tous les mouvements.

Chacun a pu remarquer l'agencement bizarre sous les paupières de cette espèce d'œil artificiel, qui donnait à l'infirmité que l'on voulait dissimuler tous les caractères d'une difformité repoussante. L'effet en était tel qu'on ne pouvait le considérer, même à une certaine distance, sans en éprouver une impression fâcheuse. Aussi, peu de personnes se décidaient-elles à y recourir ; et, en général, l'on préférait abandonner son infirmité aux regards du public, plutôt que de se prêter à une restauration grossière qui imprimait presque toujours à la physionomie une expression discordante ou farouche.

Aujourd'hui ce déplorable état de choses a entièrement cessé. Nous pouvons recourir à la prothèse oculaire avec la certitude que la puissance de cet art dissimulera jusqu'aux moindres apparences de l'infirmité, et même de la restauration prothésique, car celle-ci est si complète qu'elle échappe aux investigations des personnes qui n'en seraient point averties. Les médecins et chirurgiens eux-mêmes y sont fréquemment trompés, tant est grande et complète l'illusion que produisent les yeux artificiels mobiles perfectionnés par les nouvelles méthodes.

Ce progrès remarquable, acquis à la science et constaté à l'évidence par la pratique de chaque jour, changerait en un acte de coupable insouciance ou de mépris de soi-même, la répulsion, si généralement et si justement inspirée par les méthodes anciennes. La prothèse oculaire actuelle diffère de ce qu'elle était il y a peu d'années, autant, pour le moins, que la science médicale d'aujourd'hui diffère de l'état où elle se trouvait sous Hippocrate, et aucune excuse ne peut plus être alléguée par ceux qui négligeraient de faire rétablir l'harmonie des traits du visage par un moyen que commandent si impérieusement les prescriptions hygiéniques, non moins que le sentiment des convenances individuelles et sociales.

Il n'est point nécessaire, en effet, de nous attacher à démontrer combien cette affection détruit l'expression de la physionomie la plus heureuse et peut exercer sur la destinée, comme sur l'état moral des individus, l'influence la plus fâcheuse. Instinctivement, et par l'effet inexpliqué de l'aspiration vers le beau qui caractérise notre nature, cette irrégularité dans la physio-

Digitized by Google

nomie d'autrui nous froisse et nous blesse, et ceux qui en sont victimes, devenant l'objet incessant de remarques toujours pénibles, en ressentent des regrets douloureux qui portent le découragement dans leur existence et peuvent même parfois modifier, très-défavorablement, la nature de leur caractère. En vain cherchent-ils à pallier cette affection par l'usage d'un bandeau; aucun choix n'est possible entre l'aspect de l'infirmité elle-même et celui de cette étrange plaque noire dont on l'accompagne et qui, d'ordinaire, laisse supposer un état plus fâcheux qu'il ne l'est réellement. Et d'ailleurs, quels que soient les soins de propreté, l'atonie de cette partie toujours privée d'air par cette sorte d'opercule, devient un foyer incessant de dégagements fétides.

La prothèse oculaire actuelle offre donc le moyen de mettre un terme à cette triste infirmité, et, dans les mains de M. Boissonneau, son emploi devient d'une simplicité extrême : une petite coque en émail, donnant avec précision la figure de l'œil naturel et la configuration plastique de l'organe sur lequel elle s'applique, s'introduit librement sous les paupières, et s'adapte, sans auxiliaires mécaniques ou chirurgicaux, sur le moignon oculaire, dont elle suit tous les mouvements sans occasionner ni gêne ni douleur.

Les moyens qui ont pu conduire à ce résultat sont des plus simples et découlent, pour la plupart, des observations auxquelles M. Boissonneau a pu se livrer durant sa longue pratique d'expérimentation. Les dispositions pathologiques des parties oculo-palpébrales variant à l'infini, réclamaient la création d'un nombre considérable de types de formes différentes et susceptibles de répondre à chacune d'elles. Ces types, divisés en types généraux, qui coïncident avec les dispositions les plus ordinaires, et en types particuliers, qui répondent aux exigences des cas compliqués, forment le point de départ essentiel des nouvelles méthodes. On comprend, en effet, que l'œil artificiel n'étant plus choisi, comme il l'était naguère encore, dans des collections de coques uniformément ovalaires, distinctes seulement, comme nous l'avons dit, par les proportions et les couleurs, mais bien au contraire, confectionné exprès pour chaque personne, peut actuellement se prêter minutieusement aux formes et aux proportions des différentes dispositions orbiculaires et éviter la cruelle nécessité des opérations chirurgicales, qui, aujourd'hui, sont exclusivement réservées aux cas, d'ailleurs très-rares, d'un moignon oculaire offrant un volume plus considérable que celui de l'œil sain. Cette appropriation rigoureuse permet de poser et d'extraire soi-même l'œil artificiel et de l'appliquer même sur des enfants, avec une extrême facilité, d'après des moyens particuliers indiqués plus loin. (Voy. page 20.)

Des soins minutieux, appuyés d'une méthode théorique de la graduation du globe oculaire, ont conduit M. Boissonneau à donner à ses yeux artificiels une grande mobilité et des mouvements tout à fait semblables à ceux de l'œil naturel. Cette mobilité s'opère par le jeu ordinaire des paupières, intégralement utilisé, et surtout par celui du moignon sur lequel la pièce se trouve ajustée avec une précision qui établit de l'un à l'autre une complète solidarité dans tous les mouvements. Cette propriété existe dans toutes les

Digitized by Google

dispositions ordinaires et quel que soit le volume du bulbe, à moins toutefois qu'il n'offre un excédant, ou n'ait été amputé ou extirpé par suite de la croyance qui présentait cette opération comme prédisposition indispensable aux applications de l'œil artificiel.

On comprend que la mobilité est moindre lorsque le moignon a subi par l'atrophie une trop grande réduction de volume, ce qui lui enlève une partie de son principe de mouvement. Mais M. Boissonneau, pour tirer parti de ces cas défectueux et obvier à leur appauvrissement, dispose les contours de l'émail de telle sorte que les paupières et le pli de la conjonctive lui communiquent encore l'impulsion des mouvements qui leur sont propres. Enfin, comme on l'a dit plus haut, l'illusion obtenue par les nouveaux procédés est aujourd'hui si grande, si complète, que sauf de très-rares exceptions, il n'est plus possible de distinguer du produit de l'art celui de la nature. Aussi que d'heureux créés à l'aide de ces procédés! Plus d'un joli garçon ne pouvant faire usage des yeux artificiels anciens et se croyant à jamais privé des bienfaits de la prothèse, leur doit sa rentrée et ses succès dans le monde, et plus d'une jolie femme leur est redevable du bonheur d'être belle!

Nous compléterons ce rapide exposé des propriétés de l'œil artificiel perfectionné, en signalant la supériorité des nouvelles matières qui servent à sa confection.

Ces matières sont composées d'émaux d'une grande finesse, obtenus au moyen de combinaisons spéciales qui, à l'aide d'un tour de main dans la confection, les mettent à l'abri des ruptures spontanées que les anciens yeux éprouvaient sous l'influence des variations de température, et leur permettent de résister beaucoup plus longtemps à l'action dissolvante de l'humidité. Ces perfectionnements permettant de donner à l'œil artificiel une grande légèreté qui ne diminue en rien sa solidité, celle-ci s'augmente encore de la flexibilité particulière aux corps minces, et jouit d'une propriété compressible qui s'élève à un 6060e, c'est-à-dire qu'elle occupe le terme moyen entre celle du bronze des canons et celle de la fonte proprement dite.

Quant à l'assujettissement de l'œil artificiel sous les paupières, il est complet et sa solidité tout à fait rassurante. Jamais, même chez les jeunes gens habitués aux jeux les plus animés, jamais il ne s'est détaché de lui-même, et les mouvements les plus brusques, les chutes les plus graves ne peuvent, en aucun cas, amener sa rupture; tant est grande l'élasticité des organes qui le supportent. Sa solidité dans ses parties centrales lenticulaires est telle, qu'il n'est pas d'exemple qu'un coup porté avec violence ait occasionné sa rupture.

Les avantages de l'œil artificiel ne se bornent donc pas, comme on pourrait le croire, à la restitution matérielle des formes perdues : la physiognomonie, la thérapeutique et l'hygiène, réclamaient également son concours. Approprié à tous les états pathologiques oculaires qui peuvent se présenter, il prévient toutes les causes extérieures d'irritation en préservant l'organe mutilé de l'action des courants d'air, de la poussière ou d'une lumière trop vive, et il est non moins indispensable sous le rapport de l'hygiène, en prévenant la décomposition des larmes, dont sa seule présence rétablit le cours régulier.

Digitized by Google

En outre de ces considérations puissantes, les plus simples convenances sociales prescrivent la disparition de tout ce qui peut flétrir ou vieillir prématurément la physionomie, et exciter chez tous l'impression pénible que produit toujours l'aspect des altérations du visage.

Il existe cependant encore des personnes insouciantes qui, ne tenant point compte des inconvénients de leur infirmité et des désagréments qu'elle peut leur occasionner, ne s'en préoccupent pas même au point de vue des rapports sociaux, dont ils croient pouvoir impunément enfreindre les exigences. « Bah ! disent-ils, un œil de plus ou de moins, qu'est cela ? Ne sommes-nous pas toujours assez bien ? »

L'erreur est grande, même en restreignant à cet unique point de vue l'état de la question. Notre nature, en effet, ne nous fait-elle point, du désir de plaire à tous ceux qui nous approchent, une loi puissante, impérieuse ? Cette loi, l'homme de sens la subit vis-à-vis de ceux qui l'entourent et qu'il fréquente. L'employé a besoin de plaire à ses chefs, l'homme à sa femme, la femme à son mari, et les jeunes gens entre eux éprouvent également le besoin de se plaire mutuellement. Si tout est positif dans l'existence de l'homme, si son mérite personnel le pose dans le monde, il n'est favorablement remarqué, dans ses rapports sociaux, que par la tenue, le bon ton, et principalement la correction du visage. Il en est assurément de même de la femme qui, comme la rose, doit le prestige de sa puissance à l'état de physionomie dans lequel elle se présente.

D'autres personnes hésitent à réclamer le secours de l'œil artificiel, dans la crainte d'attirer sur elles l'attention et de devenir l'objet d'incessantes remarques. Mais, par les progrès actuels de la prothèse, cette crainte devient vaine et puérile, car les mouvements de l'œil artificiel et sa ressemblance frappante avec la nature effacent la possibilité de toute distinction entre les organes visuels, et il est plus d'un cas dans lequel l'application de l'œil artificiel a pu être présentée et admise comme l'heureux résultat d'une opération chirurgicale. D'ailleurs, cette infirmité, si connue et remarquée qu'elle puisse être, s'oublie bientôt dès qu'une restauration complète la fait disparaître. Le monde est ainsi fait, qu'acceptant avec une aveugle confiance tout ce qui frappe son imagination, il oublie aussitôt les choses dont on ne lui offre plus l'image, et que l'on oublie bientôt soi-même jusqu'à l'œil artificiel à l'usage duquel on s'est enfin décidé.

Viennent ensuite les pusillanimes ; ceux-là s'effrayent à l'idée des douleurs vives que peut produire un corps étranger introduit sous les paupières. Cette crainte est tout à fait chimérique, du moins quant à l'objet qui nous occupe, par cette raison que l'extrême sensibilité disparaît ordinairement avec la perte de l'œil, et que l'on peut impunément poser le doigt sur le moignon oculaire comme sur les parties les moins sensibles du visage.

En résumé, la prothèse oculaire, telle que la pratique aujourd'hui M. Boissonneau, constitue un progrès qui, comme on l'a vu, avait fixé, depuis longtemps déjà, l'attention des sommités chirurgicales. Ses yeux artificiels, en effet, n'ont pas seulement la propriété de rétablir la régularité et l'expression de la physionomie. Réunissant les meilleures conditions prophy-

Digitized by Google

lactiques, en arrêtant les divers accidents de déformations qu'entraîne toujours la perte des organes visuels, ils s'appliquent encore avec une grande facilité chez les enfants, et préviennent ainsi chez eux la déviation de la face en évitant l'affaissement de la voûte orbitaire et la contraction des organes palpébraux. Quant à la solidité, elle est complète, par suite de l'emploi de nouvelles matières plus fortes et plus résistantes. L'œil artificiel, en un mot, réalise aujourd'hui, au plus haut degré, toutes les conditions que peuvent exiger l'imitation de la nature et les lois les plus rigoureuses de la thérapeutique, de l'hygiène et de la physiognomonie.

Sa confection étant en quelque sorte aujourd'hui du domaine spécial de Paris, M. Boissonneau a cru devoir adresser aux membres du corps médical des départements et de l'étranger les moyens de correspondance suivants, qui leur offriront tous les avantages dont jouissent les hommes de l'art habitant Paris.

PREMIÈRE PARTIE.

INDICATIONS GÉNÉRALES

Des conditions dans lesquelles les demandes d'yeux artificiels doivent être formulées.

Jusqu'à présent on s'était contenté d'accompagner les demandes d'yeux artificiels, d'un dessin, d'un moule, d'une empreinte ou d'un modèle quelconque. M. Boissonneau ne pouvant en aucune manière se rendre responsable de l'effet que produisent, dans leur application, des pièces exécutées d'après ce moyen insuffisant de correspondance, déclare se dégager d'avance de toutes réclamations qui, dans ce cas, pourraient lui être adressées.

C'est afin d'obvier aux inconvénients qui résultent de cette insuffisance, qu'il a établi des règles spéciales, à l'aide desquelles il peut déterminer les conditions d'appropriation des yeux artificiels qui lui sont demandés par correspondance, et garantir des résultats satisfaisants.

Quoique la présence à Paris de la personne affectée de la perte de l'un des organes visuels, soit une des conditions essentielles de la perfection absolue des restaurations prothésiques, et que l'on ne puisse trop insister sur cette condition, toutes les fois qu'elle peut se réaliser, il est des cas dans lesquels la position de fortune ou les exigences des affaires s'opposent à tout déplacement. On devra alors faire parvenir une description, d'après la formule qui suit, de l'état topographique des parties de l'œil perdu, et à l'aide de laquelle il sera possible d'exécuter des yeux artificiels qui, dans leur application, offriront, ainsi qu'il vient d'être dit, des résultats infiniment supérieurs à ceux qui pouvaient être obtenus des méthodes anciennes.

Digitized by Google

Tableau formulaire

Des indications à transmettre pour diriger la confection des yeux artificiels par correspondance.

A. *Indications à donner sur l'œil sain et ses annexes.*

1. Donner le diamètre du globe oculaire (1).
2. » » de l'iris.
3. » » de la pupille (2).
4. L'œil est-il myope, presbyte ou de bonne constitution?
5. Quelle est la distance qui existe verticalement entre les deux paupières, dans leur ouverture ordinaire?
6. Quelle est la distance horizontale qui existe d'un angle à l'autre?

B. *Indications à donner sur le moignon de l'œil perdu et ses annexes.*

1. Quel est l'œil perdu? est-ce le droit ou le gauche?
2. Quel est le degré d'atrophie du globe de l'œil (3)?
3. Le moignon est-il régulièrement conformé? S'il est affecté de staphylôme, quelle en est la proportion (4)?
4. Le moignon a-t-il subi quelque autre modification dans sa forme ordinaire, par des tumeurs, des nodosités ou des conglobations de la sclérotique (cirsophthalmie), des végétations ou des tumeurs graisseuses de la conjonctive? Décrivez alors leurs caractères, leur situation, leur saillie, leur étendue ou leurs proportions générales.
5. Le moignon, après la désorganisation complète de l'iris, a-t-il conservé quelques parties transparentes de la cornée? Dans ce cas, quelles sont l'étendue et la situation de ces parties?
6. Le moignon est-il strabique? Quel est le déplacement de l'axe visuel?

---

(1) Toutes les mesures à donner, d'après cette formule, seront indiquées en millimètres. Celles qui concernent le diamètre du globe de l'œil sain et celui du moignon, l'ouverture des paupières et la distance d'un angle à l'autre, devront être prises au moyen d'un compas à tiges recourbées en dedans et à pointes mousses. Quant aux mesures de l'iris et de la pupille, on se bornera à les prendre à vue d'œil par comparaison en leur présentant un décimètre.

(2) On doit, pour obtenir la dilatation moyenne de la pupille, examiner l'œil de la personne en plein jour, à dix pas d'une fenêtre bien éclairée.

(3) Indiquer approximativement la diminution de volume qu'a subie le globe oculaire : il sera, comparativement à l'œil sain, réduit d'un quart, d'un tiers, de moitié ou des trois quarts.

(4) La prothèse peut être appliquée à des staphylômes peu proéminents.

Digitized by Google

7. L'ouverture palpébrale est-elle diminuée? Et dans quelle proportion l'est-elle (1)?

8. Quelle est la distance verticale qui sépare les deux paupières dans leur ouverture anormale?

9. Quelle est la distance existant d'un angle à l'autre?

10. Quelle est la profondeur qui existe du bord ciliaire de la paupière inférieure au cul-de-sac conjonctival?

11. S'il existe des brides ou adhérences (*symblépharons*) entre le moignon et les paupières, décrivez leurs caractères, leur situation et leur étendue, tant en largeur qu'en hauteur. Pour donner la hauteur des adhérences, il suffit d'indiquer la distance qui existe entre leur sommet et le bord ciliaire des paupières, suivant qu'elles engagent l'une ou l'autre, et de faire connaître, comme à l'article qui précède, la profondeur existant du bord ciliaire au pli conjonctival de la partie libre des paupières.

12. Les adhérences s'étendent-elles sans discontinuité jusqu'au pli de la conjonctive? dans cette hypothèse, on devra, au moyen d'une petite sonde recourbée et à pointe mousse, s'assurer si, entre le point d'adhérence et le pli de la conjonctive, il n'existe pas un espace libre qui permette son passage : faire connaître le résultat de cette exploration.

C. *Indications diverses complémentaires.*

1. La personne a-t-elle déjà fait ou fait-elle encore usage d'yeux artificiels de pacotille?

2. Quel est, dans ce cas, l'état des parties orbiculaires?

3. Existe-t-il des végétations ou boursouflements partiels ou généraux s'opposant à l'introduction de l'œil artificiel? en ce cas décrivez-les, afin de pouvoir pratiquer aux bords de l'émail des échancrures correspondantes.

4. Quel est l'âge du sujet?

5. Depuis combien de temps a-t-il perdu l'œil?

6. Quelle est sa constitution complexe (2)?

Nota. Chaque indication devra être scrupuleusement donnée, l'importance du résultat des travaux étant subordonnée aux soins que l'on y apportera.

Les demandes devront être accompagnées d'un dessin colorié donnant l'image, grandeur naturelle, et les couleurs exactes de la région oculaire, c'est-à-dire de la partie de la tête qui comprend les yeux. Dans la peinture de l'œil, le peintre s'attachera à rendre fidèlement le ton de la sclérotique et de l'iris, ainsi que l'arrangement des teintes et la disposition des radiations de celui-ci.

---

(1) Comparativement à l'ouverture de l'œil sain, la réduction sera d'un quart, d'un tiers ou de moitié.

(2) Elle sera sanguine, scrofuleuse, lymphatique ou bilieuse.

Digitized by Google

Recommandations essentielles.

Règles à observer dans l'essai des pièces.

Autant que possible, l'œil artificiel ne doit pas atteindre le volume de l'œil naturel : un peu plus petit, il fixe moins l'attention, et obéit davantage à l'impulsion du moignon et du pli de la conjonctive, ce qui ajoute à sa mobilité. D'ailleurs cette faible différence dans la proportion n'est remarquée de personne, tandis qu'il en est tout autrement dans la condition opposée, parce qu'un trop grand volume entrave les mouvements de la pièce et produit un coup d'œil dur, étrange, dont chacun subit la fâcheuse impression. Malgré la gêne qu'il occasionne, on le garde, soit par insouciance, soit par l'ignorance des effets qui résultent de son usage, et qui consistent dans l'épaississement si malpropre des larmes et le rétrécissement de la cavité orbiculaire ; de sorte que pour avoir ainsi continué l'usage d'un œil artificiel trop grand, on est insensiblement conduit à ne plus pouvoir porter que des yeux artificiels d'une trop petite dimension.

L'émail doit d'ailleurs être facilement recouvert par le jeu naturel des paupières, celles-ci devant, dans les cas ordinaires, pouvoir se joindre sans effort en fermant les yeux.

En général, dans les cas d'atrophie prononcée, la capacité orbiculaire est sensiblement diminuée ; on la ramènera en partie à son état primitif, en faisant usage, temporairement, de petites pièces que l'on remplacera, chaque semaine, par d'autres progressivement plus fortes. Sans cette méthode, le volume de l'œil artificiel resterait beaucoup trop au-dessous de celui de l'œil naturel.

Aussitôt que l'œil artificiel est introduit sous les paupières, chacun éprouve, involontairement, un vif sentiment de curiosité en le voyant s'agiter et exécuter les mouvements de l'œil naturel. Sa mobilité est effectivement très-grande ; mais pour en faire l'expérience on devra éviter de se livrer à aucune exagération dans le mouvement des yeux. L'œil artificiel étant disposé de manière à effectuer tous les mouvements qui, dans la conversation, résultent du jeu ordinaire de la physionomie, ou obéissent aux impressions générales, évidemment, c'est sortir des lois normales que de lui faire produire des exercices gymnastiques qui n'ont jamais lieu dans les conditions ordinaires.

C'est en se plaçant directement en face du sujet, à deux pas de distance, et en lui faisant suivre des yeux, la tête restant immobile, les mouvements de la main, que l'on agite modérément de haut en bas, et alternativement de bas en haut, que l'on peut le mieux s'assurer de la mobilité ; les mouvements horizontaux de l'œil sain étant moins grands dans le jeu ordinaire de la physionomie, les yeux artificiels perfectionnés reçoivent une disposition propre à leur faire produire ces mêmes effets.

La personne ne devra pas s'examiner dans un miroir à main, mais bien, en se plaçant à la distance précitée, devant une glace exposée entre deux fenêtres également éclairées de chaque côté.

Digitized by Google

Aux personnes exercées par M. Boissonneau à l'usage des yeux artificiels, ainsi qu'à celles qui possèdent des pièces qui lui sont étrangères.

Les nouveaux yeux artificiels, quoique composés de matières de qualités supérieures à celles qui ont été employées jusqu'à ce jour, et résistant beaucoup plus longtemps à l'action de l'humidité, finissent cependant, comme toutes choses, par s'user : un long usage les altère, et les rend ternes et rudes. L'humidité de l'œil leur donnant toujours un beau brillant, on peut se tromper sur leur état réel ; mais l'on reconnaît positivement l'altération de leur poli quand ils sont essuyés, parce qu'alors la transparence de la surface du cristal qui recouvre l'iris se ternit. Dès lors, et quand ils se trouvent autrement endommagés par un accident quelconque, leur rugosité amène, dans la nature des larmes, un changement qui produit des mucosités ou chassies toujours malpropres, et souvent même le rétrécissement de la cavité orbiculaire.

Dès qu'ils sont arrivés à cet état, ils doivent être remplacés. On pourra se procurer des pièces neuves de rechange, en envoyant pour modèle l'une des pièces réunissant les meilleures conditions d'appropriation que l'on possède, fût-elle brisée, pourvu toutefois qu'elle soit accompagnée de ses fragments principaux.

Mode d'envoi des modèles.

Par économie, pour plus de sécurité, et pour l'accélération du transport, les modèles pourront être envoyés comme échantillon par la voie de la poste, ces sortes de paquets étant reçus comme lettres dans les bureaux d'affranchissement de tous les pays, moyennant une légère augmentation dans la taxe ordinaire. En cas de refus de la part des employés, on fera valoir l'instruction générale sur le service des postes aux lettres, art. 18 et 220 jusqu'à 228 ; loi du 22 août 1790, art. 16 sur le transport des échantillons, Paris, 1808 ; loi qui est en vigueur dans tous les Etats européens.

Après l'avoir entouré d'une double enveloppe de papier fin, le modèle doit être renfermé dans une petite boîte cylindrique en fer-blanc très-mince, remplie de ce même papier chiffonné ; on enveloppera celle-ci de papier ordinaire, on la ficellera au moyen d'un fil très-fort, sans la cacheter (la lettre seulement pouvant être cachetée), et on l'appendra à la lettre par l'un des bouts de ce même fil, solidement noué et cacheté à celle-ci.

Ecrire l'adresse suivante sur la lettre et sur l'enveloppe de la boîte :

A M. BOISSONNEAU, A PARIS, ainsi que ces mots : PIÈCES D'ÉMAIL POUR ÉCHANTILLONS.

Pour éviter les erreurs d'enregistrement sur les livres, et les lenteurs ou entraves dans les correspondances, les demandes devront être signées lisiblement et accompagnées de l'adresse très-exacte et suffisamment détaillée.

Digitized by Google

Pour la France et les Etats voisins, les envois sont faits contre remboursement, avec recommandation d'affranchir le port de l'argent. Mais pour les pays éloignés où ce mode de règlement ne pourrait être mis en pratique, la somme qui aura été fixée devra être envoyée d'avance par la diligence ou la poste, ou dans une lettre CHARGÉE contenant, soit la somme en pièces d'or avec fractions en monnaies ordinaires, soit en un billet de banque étrangère ou en un mandat à vue sur Paris, pris chez un banquier ; ou bien, par l'entremise de celui-ci, on pourra faire déposer la somme à Paris, chez son correspondant, qui en fera la remise contre la livraison des pièces. En France il est plus prompt et moins coûteux d'envoyer un mandat sur la poste.

Les personnes qui habitent l'étranger trouveront une grande économie à envoyer leur argent avec leur lettre de demande, parce que les envois à l'étranger contre remboursement, exigeant un correspondant intermédiaire à la frontière, constituent toujours des frais onéreux d'au moins 15 pour 100, que de cette manière on pourra éviter. Outre cette économie, on aura l'avantage d'être servi promptement, les demandes accompagnées de fonds étant remplies les premières.

Les lettres contenant des valeurs en monnaie d'or ou d'argent doivent être enveloppées d'une toile cousue et cachetée.

Les frais de retour, ceux des envois ordinaires ou contre remboursement que l'on aurait refusés, seront portés en compte, pour être remboursés avant toute reprise de correspondance.

L'affranchissement de toutes lettres et envois ne saurait être trop recommandé. Sans cette précaution, les lettres et paquets resteraient perdus dans les bureaux. Les lettres qui sont adressées, soit de la France, soit de l'étranger, doivent être *affranchies* jusqu'à Paris, excepté celles qui viennent des Etats dans lesquels les dispositions postales ne permettent pas l'affranchissement jusqu'à destination ; dans ce cas, on se bornera à affranchir seulement pour la distance affranchissable. Le surplus qui aura été payé à Paris sera passé en compte pour être remboursé.

A ceux qui ont fait un long usage d'yeux artificiels usés ou endommagés, ou qui portent des yeux artificiels de formes non appropriées.

Les prescriptions du tableau formulaire qui précède seront entièrement applicables : 1° aux personnes qui ont fait un long usage d'yeux artificiels usés, dépolis ou endommagés par un accident quelconque, altérations capables d'amener des modifications dans les parties orbiculo-palpébrales ; 2° à celles qui déjà ont fait ou font encore usage d'yeux artificiels de pacotille ou fournis par des tiers, sur des indications incomplètes qui ne manquent pas de conduire aux mêmes résultats. Ces prescriptions doivent leur être applicables et communes, par cela même que chacune d'elles se trouve, au point de vue des deux hypothèses précitées, dans la condition des personnes qui n'ont jamais fait usage de la prothèse. Il n'en est donné

Digitized by Google

pour motif que la nécessité des études de correction dont les personnes de ces deux catégories doivent être nécessairement l'objet. C'en est assez pour faire comprendre aux unes et aux autres qu'elles doivent se conformer scrupuleusement aux prescriptions qui y sont indiquées : c'est-à-dire, joindre à la description topographique de l'œil perdu, la pièce défectueuse dont elles font usage ; puis, outre le dessin déjà mentionné, en envoyer un second qui figurera exactement l'effet que produit l'œil artificiel défectueux placé sous les paupières.

Si, par hasard, on possédait une pièce dont l'effet fût satisfaisant, on se bornerait à en faire l'envoi pur et simple pour modèle. Mais il pourrait arriver que l'on n'eût ni la possibilité, ni la volonté de suspendre pour quelques jours l'usage du seul œil artificiel que l'on possède, et qu'alors fût imposible de s'en séparer. Dans ce cas il est prescrit d'envoyer, à sa place, une pièce moulée en cire, donnant, en relief, les proportions et la forme de la cavité de l'œil et que l'on peut exécuter par les moyens indiqués ci-dessous.

Mode d'exécution du modèle en cire.

Après avoir lavé et essuyé l'œil artificiel, et s'être assuré qu'il n'y reste aucune trace d'humidité, on l'huilera avec soin, sur toutes ses surfaces internes et externes, dans le but d'éviter l'adhérence de la cire. On se bornera ensuite à couler dans la cavité de l'émail, cette matière que l'on aura préalablement fait fondre dans une cuiller à la flamme d'une bougie. Outre la configuration de la cavité de l'émail, le modèle devant donner celle de son pourtour et l'empreinte exacte des sinuosités de ses contours, on devra disposer l'œil artificiel de manière à ce qu'il soit possible, en versant la cire dans sa cavité, d'élever cette matière à deux ou trois millimètres au-dessus de ses bords. Pour arriver à ce résultat, on posera l'œil artificiel sur un morceau de toile cirée très-fine, dite *taffetas gommé*, de la grandeur de la main, que l'on aura également eu soin d'huiler, et dont on relèvera les extrémités dans le but de circonscrire le lieu d'entourage de l'œil artificiel où la cire fondue se déversera par-dessus les bords pour les recouvrir, ainsi qu'il a été dit plus haut.

La matière ainsi coulée devra être maintenue sans agitation jusqu'à ce que le refroidissement en ait opéré la parfaite solidification. Après avoir enlevé le taffetas gommé, qui se détachera sans peine, on débarrassera, à l'aide d'un canif, la surface extérieure de l'œil artificiel de la cire qui le recouvre, en ayant soin de ne diminuer en rien l'épaisseur de cire qui excédera, en hauteur, les bords de l'émail. Cela fait, il reste à procéder au dégagement du noyau intérieur par dessolement ; on y parviendra en piquant la lame du canif dans la cire près du bord de l'émail, en lui imprimant un mouvement de levier par oscillation. L'opération sera ainsi accomplie avec toute la régularité désirable.

Ce modèle donnant exactement, en relief, les proportions et les formes de la cavité de l'œil artificiel, on comprendra facilement que, cette partie étant ainsi connue, M. Boissonneau sera naturellement conduit à l'appréciation des surfaces de l'œil artificiel dont on aurait dû lui faire l'envoi.

Digitized by Google

Moyens d'observer la plus stricte discrétion.

L'œil artificiel bien porté, pouvant être présenté comme le résultat d'une cure oculistique par les personnes désireuses de cacher leur infirmité, celles-ci sont prévenues qu'une discrétion absolue préside scrupuleusement à toutes les opérations de M. Boissonneau. Il n'est donc d'aucune utilité d'adresser les demandes au nom de *tiers* ou sous un *pseudonyme*; chacun fera soi-même, directement par la poste et en son nom, ou par l'entremise de son médecin, la demande des pièces qui seront à son usage personnel. On pourra, au besoin, en charger un ami ou une personne sûre, mais le paquet devra être remis encore revêtu du cachet du demandeur.

Il conviendra de ne faire remettre aucune commission à découvert, à moins que cet état ne soit constaté par une lettre de la personne même qui fait la demande pour son propre compte.

Ces prescriptions ne pourront être éludées, aucun prétexte ne pouvant être admis.

En général, une foule d'inconvénients se rattachent aux envois par occasion ou par commissionnaires ordinaires; aussi est-il beaucoup plus sûr d'envoyer les modèles par la poste aux lettres, ainsi qu'il est indiqué au mode d'envoi des modèles.

Par respect pour certaines positions, c'est-à-dire pour les personnes dont l'usage qu'elles font de l'œil artificiel n'est pas même connu de leur famille, et pour éviter les indiscrétions qui peuvent résulter des moyens ordinaires de correspondances, elles pourront, comme offrant à ce sujet les meilleures garanties, recourir à l'intermédiaire de leur docteur de confiance, auquel les lettres et paquets seront adressés sous enveloppe recouvrant l'adresse du destinataire.

Aucune indiscrétion ne peut résulter des enregistrements de M. Boissonneau, ses livres fermant à clef et ses écritures étant passées par lui-même.

Moyens d'abonnement.

Ce genre de relations a été créé avec la plupart des clients et sur leurs instances, afin de prévenir les inconvénients de l'usage d'yeux artificiels qui pourraient laisser à désirer dans l'appropriation de leurs formes, ou qui seraient plus ou beaucoup moins volumineux, endommagés, usés ou dépolis. Les personnes qui tiennent à une restauration parfaite y trouveront la faculté de ne faire usage que de pièces très-fraîches et du meilleur effet, ne produisant aucune mucosité, tout en leur offrant une grande économie dans les dépenses ordinaires.

Quand on s'abonne, en commençant à faire usage de l'œil artificiel, on

Digitized by Google

a à payer seulement le prix fixé pour l'étude, plus celui de l'abonnement; et quand on ne prend son abonnement que plus tard, c'est-à-dire après avoir usé une partie des premières pièces, on doit payer, outre l'abonnement, une somme qui est en rapport avec la propre valeur de celles qui sont données à chaque abonné pour sa provision.

Celle-ci se compose de *quatre pièces*, pour l'abonné européen. L'habitant des Etats d'Amérique, et autres pays éloignés d'outre-mer, en reçoit *huit*. Cette provision est entretenue par l'échange des yeux artificiels réformés contre des pièces neuves. Les yeux artificiels doivent être réformés lorsqu'ils ont perdu leur poli par un long usage, ou que l'on a dû les mettre hors de service par un accident quelconque; ceux qui, par défaut d'appropriation des formes ou proportions, peuvent causer une gêne persistante, doivent être également remplacés.

Les pièces réformées devront être renvoyées *franco* à Paris; et pour que l'on ne confonde pas la pièce destinée à servir de modèle avec celles qui l'accompagnent, on aura soin de la désigner par un *trait de plume*, que l'on passera sur sa propre surface, et non sur son enveloppe.

Un compte courant des fournitures étant établi, le renvoi des pièces mises hors de service est de rigueur; celles qui ne seraient pas renvoyées *seront payées en plus et leur prix ajouté au chiffre de l'abonnement*. Les pièces brisées, qui ne seraient pas accompagnées de leurs fragments principaux, seront assimilées aux pièces perdues et également taxées.

Les fragments d'une pièce brisée suffisant pour faire reconnaître la nature de la rupture, toute personne qui, pour se débarrasser d'une pièce qui pouvait laisser à désirer, se sera plu à la briser exprès, sera, sans autre forme, rayée du nombre des clients de M. Boissonneau. Cet article a pour objet de prévenir l'abus qu'ont fait quelques personnes des avantages que leur donne l'abonnement. Il en sera de même de celles qui, par une intention quelconque, auraient refusé de payer leur taxe annuelle d'abonnement; celles-ci ne pourront redevenir abonnées qu'en acquittant l'arriéré de leur ancien abonnement et en subissant, dans le prix, une augmentation de 50 pour 100.

Le nombre des yeux artificiels qui peuvent être demandés dans le courant de chaque année n'est point fixé; il est subordonné à celui des pièces usées ou brisées que l'on peut successivement mettre au rebut.

Quand la moitié de la provision se trouvera hors de service, on devra l'envoyer à l'échange; on ne pourra en échanger moins à la fois.

Le prix de l'abonnement se paye d'avance et d'année en année, à Paris, au moins quinze jours avant son échéance, époque qui est fixée au premier du mois dans lequel la demande d'abonnement aura été faite. L'envoi des fonds se fait par les messageries ou par la poste, ou en une lettre chargée contenant un mandat à vue sur Paris, pris chez un banquier. Pour la France, un mandat sur la poste est le moyen le plus prompt et le moins coûteux. Autrement, sans en donner avis à l'abonné, il sera disposé sur lui en un mandat également à vue, au chiffre duquel *les frais de négociation seront ajoutés*.

Quelles que soient les demandes de pièces neuves du courant de chaque

Digitized by Google

année, ou les époques auxquelles elles ont pu être faites, le payement de l'abonnement doit se faire sans difficulté aucune et à époques fixes.

Les abonnés qui habitent les États d'outre-mer doivent avoir à Paris, ou dans un port français, un correspondant chargé de recevoir les pièces et de payer l'abonnement chaque année.

Il n'est contracté aucun engagement; la demande d'abonnement peut même être verbale, et il n'est exercé de poursuite dans aucun cas; les mandats sont même faits sur papier libre et sans frais. L'abonné n'est donc lié en aucune manière, pouvant, quand bon lui semble, faire cesser son abonnement en acquittant le montant de sa taxe de l'année courante, et en effectuant le renvoi de ses pièces de provision.

Pour donner aux abonnés la faculté de se faire examiner souvent par M. Boissonneau, il leur est donné avis, par lettres spéciales, des époques de son passage dans leurs pays respectifs.

Pour prévenir des frais onéreux et des difficultés de correspondance, les personnes assujetties aux fréquents déplacements, tels que les officiers publics, civils et militaires, devront, en annonçant leur changement de domicile, faire parvenir leur nouvelle adresse.

Soins particuliers.

§ A. Dans des vues hygiéniques, et pour le repos des organes, on ne doit, pour quelque motif que ce soit, prendre l'habitude de conserver, la nuit, son œil artificiel; on devra même, autant que possible, une fois par jour, l'ôter un instant, pour se rafraîchir les paupières par une ablution d'eau fraîche, ou un bain local, au moyen d'un verre d'eau que l'on applique sur la région oculaire.

§ B. L'extraction de l'œil artificiel pratiquée avec les doigts ayant le double inconvénient de porter aux paupières des malpropretés et de les flétrir par le tiraillement que ce mode vicieux leur fait subir, on devra la pratiquer à l'aide d'un petit passe-lacet à tête, dont on se servira de la manière indiquée dans l'article ci-dessous. Ce moyen, permettant de recevoir avec assurance l'œil artificiel dans la main gauche, est simple, rationnel et dégagé de tout inconvénient.

§ C. L'œil artificiel devra être lavé et essuyé tous les soirs, avec soin, puis enveloppé dans de petits morceaux de papier fin et non dans du coton, pour être renfermé pendant la nuit dans une petite boîte. Le coton employé comme enveloppe offre l'inconvénient de laisser des fibrilles adhérentes sur l'émail.

§ D. On doit aussi se garder de le déposer dans un verre d'eau, usage vicieux généralement accrédité dans le public par une prescription ridicule et qui n'a d'autre effet que d'activer l'altération des émaux.

§ E. Il peut arriver qu'en voyage on soit obligé de passer une ou plu-

Digitized by Google

sieurs nuits en voiture, sans pouvoir ôter son œil artificiel ; alors il conviendra de descendre le matin, au premier relais, pour rafraîchir les paupières et l'œil artificiel lui-même sans l'ôter, ce qui pourra se faire au moyen d'une éponge fine et à l'aide d'une petite glace à étui dont on aura eu la précaution de se munir.

En observant ces petits soins, on conservera indéfiniment la fraîcheur des paupières.

Introduction et extraction de l'œil artificiel.

L'œil artificiel, pour être introduit dans l'orbite, doit être saisi par son petit diamètre, avec le pouce et l'index de la main droite, et plongé ensuite dans l'eau, tant pour faciliter son introduction que pour le débarrasser des corpuscules poussiéreux qui pourraient s'y être attachés. Sa partie la plus développée, correspondant à l'angle externe, étant présentée la première, sera introduite verticalement, et jusqu'au fond de l'orbite, en glissant sous la paupière supérieure qu'elle relève en même temps, et que l'on soulèvera également d'ailleurs de la main gauche.

Avant l'introduction, le regard devra être dirigé perpendiculairement en bas, afin de faciliter le passage de l'œil artificiel, et éviter son contact avec la partie antérieure du bulbe, qui, parfois, peut présenter une certaine irritabilité. La pièce sera ensuite soulevée par son bord inférieur avec le pouce ou l'index de la main gauche, lequel lui fera subir un mouvement de rotation sur son axe, de manière à reporter vers l'angle interne la partie qui y correspond, et qui se trouvait en bas. Puis, sans lâcher prise, on relève les yeux en fixant le plafond de l'appartement, et, de ce moment, le pouce de la main droite abaissant la paupière inférieure, la pièce s'engage d'elle-même sous les paupières.

Lorsque des échancrures profondes, destinées à recevoir des brides effilées, auront été pratiquées sur les bords de l'émail, on devra introduire la pièce en lui faisant chevaucher les brides, et en relevant ou abaissant la paupière opposée, suivant que ces altérations engageront l'une ou l'autre.

L'extraction de l'œil artificiel s'opère avec non moins de facilité que l'introduction, et à l'aide du petit instrument nommé *passe-lacet*, lequel doit porter une tête arrondie à son extrémité. Lorsque la pièce recouvre un bulbe plus ou moins atrophié, il suffit d'abaisser la paupière inférieure au moyen de l'index de la main gauche, d'engager de la main droite, sous le bord inférieur de l'émail, la tête du passe-lacet, dont on se sert comme d'un levier, et à l'aide duquel on porte l'œil artificiel en avant, et d'ouvrir les yeux aussi grands que possible, de manière à neutraliser la force de retenue de la paupière supérieure, qui s'opposerait à sa sortie.

Mais ce dernier moyen devient insuffisant si la pièce est bombée et de grand volume. La prise considérable que, dans ce cas, la paupière exerce

Digitized by Google

sur elle, peut lui faire produire, en sortant, sur le sommet du bulbe, un frottement que l'on évitera en exécutant à rebours les manœuvres d'introduction décrites ci-dessus, c'est-à-dire en abaissant d'un doigt de la main gauche la paupière inférieure, tout en regardant en haut, puis ensuite, à l'aide du passe-lacet dont on engage la tête sous le bord inférieur de l'émail vers l'angle interne, on soulève celui-ci en lui faisant subir un mouvement de rotation, et, en même temps, franchir la paupière inférieure, manœuvre que l'on facilite en repoussant cette partie de l'organe sous la coque, de manière à en préparer la sortie. Puis on regarde en bas, et la pièce étant saisie de la main droite, se dégage définitivement, en la faisant glisser sous la paupière supérieure qu'elle relève en même temps.

L'introduction et l'extraction de l'œil artificiel s'effectuent, on le voit, d'une manière aussi simple que facile. Bientôt l'habitude de cette petite manœuvre donne à la main une grande dextérité, qui permet de la pratiquer instantanément, et sans s'aider d'aucune espèce d'accessoires, tels que glaces, serviette, verre d'eau, etc.

Pour les enfants, l'extraction s'opère au moyen d'une anse de soie passée dans un pertuis pratiqué au bord inférieur interne de la pièce, et qui pend de quelques lignes sur la paupière. Ce moyen n'est employé que pendant les premières semaines, temps suffisant pour habituer l'enfant à l'exercice de la prothèse, et à lui faire supporter l'emploi du passe-lacet, de la même manière que chez les adultes.

Le passe-lacet boutonné étant le seul instrument qui puisse se mettre sans inconvénient dans les mains du public, le crochet à pointe mousse, dont l'action serait trop énergique, est exclusivement réservé aux hommes de l'art.

DEUXIÈME PARTIE.

COLLECTIONS D'YEUX ARTIFICIELS MOBILES

Classés méthodiquement pour le service des docteurs étrangers, des cliniques et des hôpitaux.

MM. les professeurs d'ophthalmologie, chirurgiens, oculistes, etc., ayant reconnu l'insuffisance et la défectuosité des yeux artificiels qui étaient livrés en pacotille pour les besoins de l'étranger, M. Boissonneau a voulu les mettre à même de consacrer utilement leurs soins en faveur des personnes que l'éloignement ou d'autres motifs empêcheraient de venir se soumettre à Paris aux études d'appropriation, et de celles qui, pour diverses causes, ne pourraient attendre le temps nécessaire à l'exécution par cor-

Digitized by Google

respondance, telle qu'elle est prescrite dans le tableau formulaire qui précède.

En conséquence, à partir de ce jour, il est créé, pour l'usage exclusif des hommes de l'art, des collections d'yeux artificiels classés méthodiquement d'après le système théorique de M. Boissonneau, dont l'assortiment des couleurs, des proportions, et surtout celui des diverses formes, répond d'une manière satisfaisante aux dispositions pathologiques les plus ordinaires (1). Ces collections, renfermées dans des boîtes de luxe, contiennent cent pièces. Il est aussi créé des demi-collections de cinquante pièces, qui sont également classées avec méthode et d'après les mêmes principes, mais n'offrant point, quoique formées de toutes les couleurs qui se présentent dans la nature, une aussi grande variété de nuances.

Ces deux sortes de collections qui, pour ainsi dire, ne diffèrent entre elles que par le nombre de pièces qu'elles contiennent, sont chacune de deux espèces relatives aux couleurs qui se présentent le plus généralement, soit qu'elles aient pour destination les contrées méridionales où les yeux roux sont en général plus communs, ou qu'elles soient destinées aux contrées septentrionales, dans lesquelles les bleus et bleuâtres dominent.

Les boîtes sont divisées en autant de cases numérotées qu'elles contiennent de pièces, et chaque pièce elle-même porte, écrit au vernis noir, que l'on enlève facilement à l'aide d'un canif, le numéro de sa propre case. Ce numérotage offre l'avantage de pouvoir rassortir les collections au fur et à mesure que les placements s'opèrent; il suffit pour cela de demander à M. Boissonneau les numéros manquants, lesquels sont envoyés, sans retard, dans une petite boîte en métal pouvant contenir six pièces et qui, moyennant une légère augmentation dans la taxe, peut être attachée à une lettre, et transportée avec elle par la poste, comme lettre ordinaire portant échantillon. Ce moyen que M. Boissonneau met depuis longtemps en pratique, pour tous les pays, évite l'intermédiaire des commissionnaires aux frontières et les formalités de douane, et, par conséquent, offre, pour le transport, toutes les conditions désirables d'économie et de célérité.

Ces nouvelles collections, par le classement méthodique des yeux artificiels qu'elles comprennent, offrent l'avantage de répondre aux dispositions pathologiques qui se rencontrent le plus communément, c'est-à-dire aux atrophies qui ont entraîné une réduction de volume bulbaire de moitié et plus. Elles sont du reste accompagnées d'une notice explicative sur les divers caractères orbiculaires auxquels s'appliquent les différentes formes.

---

(1) Les marchands qui, en toutes choses, recherchent le bon marché, et demandent ordinairement ce qu'ils appellent des yeux à bas prix, trouveront à leur disposition des yeux artificiels!!! non classés!!! qui sont encore supérieurs aux pièces anciennes, dites de *pacotille*, qu'ils se procuraient de cette manière. Il est bien entendu que M. Boissonneau ne fait ici aucune allusion relative à ses rapports avec MM. les médecins.

Digitized by Google

Nouveau mode opératoire

Des cirsophthalmies, staphylômes proéminents, hydrophthalmies, etc., etc., cas restés jusqu'à ce jour en dehors de toute restauration prothésique, mais qui, à l'aide d'une opération chirurgicale convenablement pratiquée, peuvent être amenés à recevoir une parfaite application de l'œil artificiel.

Bien que les atrophies qui ont entraîné une réduction bulbaire de moitié et plus, se rencontrent, ainsi qu'il vient d'être dit, le plus fréquemment, et que les collections dont il est parlé ci-dessus y pourvoient suffisamment et produisent une mobilité satisfaisante, cependant elles ne constituent point les cas qui conduisent, sous ce rapport, aux résultats les plus accomplis, car on sait que la mobilité est d'autant plus complète que le degré d'atrophie est moindre. MM. les chirurgiens devront donc s'attacher, dans les opérations de ces sortes d'affections, à conserver au moignon le plus grand volume possible, pourvu toutefois qu'il reste au-dessous du diamètre normal.

Les personnes qui se trouveront dans cette condition devront, autant que possible, être envoyées à Paris, pour y devenir l'objet d'une étude spéciale d'appropriation. A l'égard de celles atteintes de cirsophthalmies, de staphylômes proéminents, d'hydrophthalmies, etc., M. Boissonneau croit devoir recommander à MM. les chirurgiens un mode opératoire qui, depuis quelque temps en pratique, a toujours donné d'excellents résultats. C'est celui du docteur Kürchler, lequel, au lieu de l'ablation de la partie antérieure du bulbe déformé, consiste à pratiquer une incision transversale dans la direction de l'angle externe à l'angle interne, au moyen d'un bistouri effilé, incision qui doit comprendre le quart environ du diamètre antéro-postérieur du globe oculaire pour les excédants considérables de volume, et lorsque cet excédant est faible, l'ouverture doit être pratiquée dans une proportion moindre. L'écoulement d'une faible partie des humeurs et celui du cristallin ou des matières concrètes qui peuvent en occuper la place, est facilité à l'aide de la curette de Davielle, et suffit pour amener graduellement, en peu de jours, une atrophie qui donne un moignon bien conformé et offrant les meilleures proportions. S'il arrivait que la proportion de l'incision fût reconnue insuffisante, on se bornerait à rouvrir la plaie une ou deux fois dans les premiers jours, afin de provoquer de nouveau un écoulement de liquide, qui amène l'atrophie au degré nécessaire, lequel s'établit définitivement lors du dernier travail de cicatrisation.

Ce mode opératoire, n'entraînant aucune déperdition de substance scléroticale, offre le quadruple avantage d'être moins douloureux, de permettre une guérison plus prompte, de donner un moignon régulièrement conformé, tout en offrant à l'opérateur la faculté de proportionner au développement de la déformation l'étendue de l'incision qui doit produire, dans les conditions précitées, une faible réduction.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Service de la prothèse oculaire dans les hôpitaux de Paris..... 3
Notice préliminaire..... 5

PREMIÈRE PARTIE.

Indications générales..... 10
Tableau formulaire..... 11
Règles à observer dans l'essai des pièces..... 13
Aux personnes exercées par M. Boissonneau à l'usage des yeux artificiels, ainsi qu'à celles qui possèdent des pièces qui lui sont étrangères..... 14
Mode d'envoi des modèles..... *Id.*
A ceux qui ont fait un long usage d'yeux artificiels usés ou endommagés, ou qui portent des yeux artificiels de formes non appropriées..... 15
Mode d'exécution du modèle en cire..... 16
Moyens d'observer la plus stricte discrétion..... 17
Moyens d'abonnement..... *Id.*
Soins particuliers..... 19
Introduction et extraction de l'œil artificiel..... 20

DEUXIÈME PARTIE.

Collections d'yeux artificiels mobiles classés méthodiquement..... 21
Nouveau mode opératoire..... 22

Imprimerie de Hennuyer et Cᵉ, rue Lemercier, 24. Batignolles.

Digitized by Google

Digitized by Google

Sous presse, du même auteur.

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE LA

PROTHÈSE DU GLOBE OCULAIRE

PROPREMENT DIT,

2 vol. in-8°.—28 planches. — 324 figures gravées sur pierre.

SOMMAIRE.

CHAPITRE I. — HISTOIRE ET ORIGINE DE LA PROTHÈSE OCULAIRE. § 1. Origine des yeux artificiels proprement dits. — § 2. Origine de la prothèse oculaire. — § 3. Etat de la prothèse oculaire avant mes travaux d'amélioration.

CHAPITRE II. — PERFECTIONNEMENTS RÉALISÉS PAR MON SYSTÈME THÉORIQUE D'APPROPRIATION DE L'OEIL ARTIFICIEL. § 1. Origine du perfectionnement de la prothèse oculaire. — § 2. Division théorique du globe de l'œil. — § 3. Rapports établis entre la graduation du globe oculaire et celle de l'œil artificiel.

CHAPITRE III. — TYPES INVARIABLES RÉSULTANT DES CONDITIONS D'APPROPRIATION DÉTERMINÉES PAR MA THÉORIE, ET APPLICABLES AUX CAS SIMPLES. § 1. Inconvénients particuliers à l'usage des yeux artificiels défectueux. — § 2. Qualités d'exécution de l'œil artificiel. — § 3. Applications sur des moignons volumineux. — § 4. Mobilité de l'œil artificiel. — § 5. Propriétés hygiéniques et prophylactiques de l'œil artificiel.

CHAPITRE IV. — TYPES VARIABLES APPROPRIÉS AUX CAS COMPLIQUÉS, ET DONT L'APPLICATION ÉTAIT CONSIDÉRÉE COMME IMPOSSIBLE. § 1. Application sur des moignons qui ont conservé une partie transparente de la cornée. — § 2. Application sur les staphylômes peu proéminents, sur les cirsophthalmies, tumeurs graisseuses, ou conglobations partielles. — § 3. Application sur les symblépharons isolés, filiformes et complets. — § 4. Modification ayant pour objet d'éviter le séjour des vapeurs qui, dans certaines conditions, se condensent dans la cavité des yeux artificiels. — § 5. Application sur les enfants de tous âges.—§ 6. Application après l'extirpation du globe oculaire.

CHAPITRE V. — DE L'INTRODUCTION ET DE L'EXTRACTION DE L'OEIL ARTIFICIEL.

CHAPITRE VI. — PERFECTIONNEMENT DES ÉMAUX SERVANT A LA CONFECTION DES YEUX ARTIFICIELS.

CHAPITRE VII. — DE LA COLORATION DES YEUX DANS SES RAPPORTS AVEC LES DIFFÉRENTES RACES HUMAINES. § 1. Unité générique des races humaines. — § 2. Coloration des yeux dans ses rapports avec celle de la peau et des cheveux. — § 3. Coloration de la sclérotique.

CHAPITRE VIII. — DES PRÉJUGÉS ENCORE EXISTANTS SUR L'USAGE DE L'OEIL ARTIFICIEL.

CHAPITRE IX. — PHYSIOGNOMONIE OU DE LA PUISSANCE DU REGARD.

CHAPITRE X. — SOUVENIRS ANECDOTIQUES.

Imprimerie de HENNUYER et Cᵉ, rue Lemercier, 24. Batignolles.